



# L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DES FEMMES DANS LA MAÇONNERIE

Léa POTTIER



Focus groups à Kara et Natitingou

## INTRODUCTION

**D**epuis 2015, dans leurs programmes d'appui aux métiers de la pierre et de l'écoconstruction, Acting for Life et ses partenaires tentent d'amener les jeunes femmes à intégrer des formations en maçonnerie, métier traditionnellement réservés aux hommes.

A travers les campagnes d'information, les processus de sélection des jeunes, et au cours des différentes formations (groupes d'appui et de partage), mais aussi pendant leur phase d'insertion professionnelle (appuis spécifiques), les femmes sont soutenues dans leur parcours, et dans la pratique de leur métier.

**Au Togo**, elles sont huit à avoir été formées au Brevet Technique depuis 2016, dont deux au cours du projet FIPEC (2016-2019) et six pendant le projet PAMPEC (2019-2022). Une des femmes formées précédemment (FIPEC) est devenue policière, et la deuxième travaille comme salariée dans une entreprise de construction et est également commerçante (deux absentes au cours du focus group). Trois femmes ont été formées au cours du projet MADE, sans avoir participé au focus group (une actuellement malade et deux encore en formation).

**Au Bénin**, aucune femme n'a bénéficié du projet FIPEC, mais dix femmes ont été formées dans le cadre du programme PAMPEC. Parmi elles, une a redoublé, et neuf ont passé l'examen de CAP – dont sept l'ont obtenu. Cinq d'entre elles ont souhaité poursuivre leurs études pour obtenir leur baccalauréat professionnel dans la maçonnerie. Une femme a changé de métier et est devenue pharmacienne ou auxiliaire de pharmacie. Une autre a intégré l'armée, et y a des fonctions en lien avec la maçonnerie. Une d'elle est maçonne (malade pendant le focus groupe) et une autre vit à Cotonou. Enfin, sept femmes sont actuellement en formation diplômante au Lycée Technique de Natitingou (MADE).

Afin de mieux connaître les difficultés auxquelles elles font face dans leur quotidien de femmes maçonnes, nous avons choisi de les regrouper à Kara et à Natitingou, et d'échanger avec elles lors de deux groupes de discussion, en présence de l'ACAD (chargé de projet, référente genre) et de GEVAPAF (chargé de projet).

Le premier focus group, organisé à Kara le 18 février regroupait douze jeunes femmes, dont six ont été formées au cours du programme PAMPEC, et six jeunes filles étaient actuellement apprenantes au CET de Pya (hors projet AFL). Au Bénin, six jeunes filles ont participé aux échanges dont cinq ont été formées dans le cadre du programme PAMPEC et une autre est électricienne et plombière mais n'a pas été formée dans le cadre du PAMPEC. L'âge moyen des femmes au Togo formées en maçonnerie au cours du PAMPEC est de 26,5 ans ; tandis qu'il est de 22,8 ans au Bénin (février 2025, soit trois ans après leur formation).

Le fait d'avoir invité des jeunes femmes n'ayant pas participé aux programmes coordonnés par AFL a permis de s'adresser à d'autres femmes exerçant des activités traditionnellement réservées aux hommes, en dehors de la maçonnerie.

## COMPTE RENDU DES GROUPES DE DISCUSSION

### Activités pratiquées

Au Togo, la plupart des femmes exerce des activités de maçonnerie de façon irrégulière, en les combinant avec d'autres métiers, et notamment le commerce et la pâtisserie. Leur stage de fin d'étude leur a permis de démarrer dans le secteur. Deux d'entre elles ont continué dans le domaine et travaillent toujours en entreprise (dont une cheffe de chantier). Celles qui ont eu des enfants (deux) et ont dû mettre entre parenthèses leur métier pendant quelques années (allaitement puis problématiques de garde). Certaines se sont réorientées vers d'autres métiers.

Si l'on considère le mois de janvier et février 2025, elles sont trois sur six femmes interrogées (PAMPEC) à avoir travaillé dans la maçonnerie chaque mois (quatre en tout car il ne s'agit pas des mêmes femmes), et ont perçu entre 50 000 et 80 000 FCFA<sup>1</sup> soit entre 76 et 122 euros (stage en entreprise, travaux de finition d'un bâtiment, construction d'un hangar avec un ami et suivi des travaux de construction en entreprise). Deux des femmes ont également travaillé dans le commerce – pour 30 000 à 45 000 FCFA par mois, soit 46 à 69 euros – dont une a combiné maçonnerie et commerce.

Une seule femme maçonne a été formée à l'écoconstruction dans le cadre du projet MADE. Cette dernière a finalement rejoint les forces armées togolaises, mais a été recalée pour raisons de santé (actuellement en rémission).

### Jeunes en formation

Six jeunes filles étaient apprenantes en génie civil, menuiserie, électrotechnique, électricité et maçonnerie. Certaines sont les seules de leur classe (menuiserie, génie civil). La filière électricité semble accueillir beaucoup plus de filles que les autres filières « traditionnellement réservées aux hommes ».

Globalement ces apprenantes disent être encouragées par leur famille. Elles peuvent cependant se sentir marginalisées, par exemple en maçonnerie « on pense qu'elle ne peut pas faire le travail ». Certaines se sentent encouragées et d'autres moquées, que ce soit par leurs professeurs ou camarades de classes.

Lorsque des chantiers sont organisés loin des centres de formation, elles ne partent pas avec les garçons. Les formateurs craignent qu'il ne leur arrive quelque chose, d'autant plus dans des zones situées à proximité de la frontière avec le Burkina Faso, où les attaques sont de plus en plus fréquentes. Cela a été le cas pour une apprenante en électricité qui n'a pas pu aller à Koundjouré en chantier pour l'installation de panneaux solaires. C'était pourtant pour elle une vraie occasion d'apprendre de nouvelles techniques.

Parfois au cours des stages, les patrons ne veulent pas prendre de femmes (par exemple pour la fouille<sup>2</sup>) ou alors les garçons leur demandent d'aller puiser l'eau, ou « qu'elles n'ont qu'à faire la cuisine ». Elles expliquent qu'elles doivent toujours « se défendre » pour travailler, mais que finalement, en général, les patrons sont convaincus de leurs compétences.

Un autre problème est celui du harcèlement sexuel de la part des professeurs (rencontré par les femmes formées au cours du PAMPEC). Au CET de Pya, il est toutefois possible de dénoncer ce harcèlement. « A l'école certains garçons/professeurs veulent t'aider en échange de faveurs. Il ne faut pas accepter, il vaut mieux échouer, ne pas se laisser faire. Il ne faut pas avoir des bonnes notes parce qu'on a accepté des choses », conseille une des maçonnes aux apprenantes.



« A l'école certains garçons/professeurs veulent t'aider en échange de faveurs. Il ne faut pas accepter, il vaut mieux échouer, ne pas se laisser faire. Il ne faut pas avoir des bonnes notes parce qu'on a accepté des choses »

<sup>1</sup> Le salaire minimum (SMIG) au Togo est de 52 500 FCFA soit 80 euros.

<sup>2</sup> Dans le domaine du bâtiment, une fouille est un creusement réalisé dans le sol, en général après décapage de la terre végétale. Elle fait partie des travaux de terrassement et est destinée à être remplie par le béton des semelles de fondation. (Wikipédia)

## Difficultés

Les principales difficultés mentionnées par les femmes au Togo sont les retards de paiement de salaires (parfois jusqu'à six mois) – voire l'absence de paiement – ainsi que le harcèlement sexuel de la part des patrons.

Les questions de salaires concernent autant les hommes que les femmes – mais une des participantes a tout de même mentionné que lors d'un chantier auquel elle avait participé, uniquement les hommes avaient été payés. Une autre femme explique aussi que « Les filles n'ont pas le courage de menacer en demandant leur argent ». Parfois les salaires ne sont que partiellement rémunérés, et il arrive également que les patrons « disparaissent » au moment de payer les ouvriers. Par ailleurs, elles rencontrent des difficultés à trouver des chantiers car les hommes sont réticents à les embaucher. Lorsqu'elles travaillent, on leur confie souvent des tâches considérées comme ingrates, parce qu'elles sont des femmes et jugées « incapables » de faire le même travail que les hommes. Par exemple, elles vont puiser l'eau (ce qui est bien sûr indispensable) mais font très peu de maçonnerie. Une des femmes explique que son patron a refusé de lui donner son attestation de fin de stage (elle l'a finalement obtenue).

« Si le patron n'a pas ce qu'il veut, il n'y a plus de travail »

Toutes les femmes ne travaillant pas en entreprises disent souffrir de harcèlement sexuel de la part des patrons. Une d'entre elles a même dû fuir un des chantiers. « Si le patron n'a pas ce qu'il veut, il n'y a plus de travail ». Parfois, les patrons les transportent dans leur véhicule sur les chantiers, mais arrêtent de leur rendre service si elles refusent leurs avances (c'est le cas aussi pour les apprenantes).

Les deux femmes qui travaillent en entreprises ne rencontrent pas de problème de harcèlement ; il y a en général un responsable des sujets RSE au sein de ces structures, et les femmes semblent être bien mieux protégées qu'en travaillant pour des patrons de façon informelle.

Les expériences de travail en groupement fonctionnent souvent mal, en raison de querelles au sujet des salaires : « celui qui a gagné le chantier veut garder l'argent ».

## Autre difficulté rencontrée

Le manque ou l'absence d'assurance en cas d'accident. L'une d'entre elles a eu des accidents ou chocs pendant les chantiers. Cela représente des risques et coûts supplémentaires.

Enfin, les déplacements sont régulièrement problématiques, car les chantiers sont situés dans des zones rurales éloignées de leurs domiciles. Quand les hommes sont nombreux et peuvent se cotiser pour payer un logement, les femmes payent beaucoup plus cher pour prendre leur hébergement, ce qui ne les incite pas à partir pour plusieurs jours. Il arrive cependant que les femmes partagent leur logement avec les hommes, et que cela se passe bien.

Enfin, lorsque les femmes ont des enfants, leur activité de maçonnerie s'arrête pendant une partie de la grossesse et au cours de l'allaitement – même si une d'elle a essayé de faire des chantiers auprès de son frère, avec son bébé – elle était négligée. Une des femmes, venue avec son bébé lors du groupe de discussion, disait attendre que son fils atteigne l'âge d'un an et demi avant de reprendre ses activités de maçonnerie. Pour elle, cela risque d'être d'autant plus difficile de trouver des chantiers après une longue période restée sans activité. Une autre femme dit laisser son enfant à sa famille pendant qu'elle travaille. La question des tâches ménagères couplée à la vie professionnelle a également été rapidement abordée.

## Revenus

Elles ont en général six chantiers par an, mais de façon très irrégulière (parfois une journée, parfois un mois). Globalement les femmes se débrouillent financièrement mais leurs revenus sont insuffisants. Elles prennent en charge des dépenses qui concernent la famille : études des frères, enfants malades, parents, etc. Elles ont également besoin de plus de matériel de travail. En général elles trouvent des chantiers grâce à des connaissances, et pensent que les hommes ont plus facilement des chantiers que les femmes.

Au Bénin, quatre jeunes femmes ayant participé au focus group sont en Terminale au Lycée technique de Natitingou et se préparent au baccalauréat professionnel de maçonnerie. Elles effectuent des chantiers pendant les vacances. Une autre est déjà maçonnerie en activité.

Toutes les femmes sont soutenues par leur entourage et ce sont même souvent des hommes qui les ont orientées vers la formation en maçonnerie (oncle, père), et qui les ont soutenues financièrement. L'une d'elle avait un frère un peu réticent, mais qui a finalement accepté qu'elle soit formée en maçonnerie. Florentine explique que si ses parents étaient désapprobateurs au début, ils ont changé d'avis et sont heureux qu'elle travaille. Toutes ces femmes sont en général les seules à travailler sur des chantiers dans leurs zones d'intervention.



Clémence est électricienne et plombière – hors projet AFL. Devenue veuve très tôt, elle a décidé de se former et d'apprendre un métier après la mort de son mari. Elle a un enfant de dix ans. Parfois, elle le laisse à un membre de son entourage quand elle a un chantier éloigné de chez elle. Il n'est pas envisageable d'avoir un autre enfant étant donné qu'elle est de plus en plus connue sur le terrain, et reçoit régulièrement des demandes.

Comme au Togo, les femmes qui travaillent doivent jongler avec leur vie de famille, et notamment les enfants. Par exemple, il est difficile de finir un chantier tard le soir, car il y a un enfant à la maison qui attend son dîner. Une des jeunes filles a également un bébé de trois mois. Celui-ci est gardé par le surveillant du lycée dans le bureau du proviseur, pour qu'elle puisse continuer sa scolarité. Clémence explique qu'il existe un manque de confiance envers les femmes mais qui est rapidement dissipé après des chantiers, car le travail est bien fait. Elle est même recommandée par certains, et on la rappelle régulièrement. Comme au Togo, les patrons peuvent refuser de les amener sur des chantiers situés loin de la ville, en brousse, avec des nuitées nécessaires sur place.

Clémence a parfois dû insister et a dormi dans un logement avec hommes pour un chantier à Coby, qui s'est bien passé. La question des transports reste compliquée, souvent à négocier. Il faut idéalement avoir sa propre moto. Parfois il faut beaucoup marcher, jusqu'à deux heures, pour rejoindre un chantier. Il arrive que du matériel soit aussi volé, ce qui ajoute des difficultés.

Le problème du harcèlement sexuel existe (de la part des maçons ou des patrons) – mais n'est pas systématique. Parfois les maçonnes doivent démissionner. Il y a aussi des patrons qui préviennent les employés « ils ne veulent pas entendre qu'il y a eu un problème avec les femmes ». Cela ne suffit pas toujours, car il s'agit souvent de chantiers informels, hors entreprises, qui manquent d'encadrement.

Ces jeunes femmes pratiquent – trois d'entre elles - quelques autres activités en famille : transformation de boissons à base de mil, ou du fonio, aide au marché et aide à la couture.

### Enfin au sujet des revenus

Florentine explique qu'elle préfère aller travailler que de rester chez elle à ne rien faire, même si elle n'est pas payée (elle vit chez ses parents). Elle a travaillé dernièrement pour une entreprise (SATOM) pour la construction de châteaux d'eau, mais a malheureusement dû rentrer chez elle en raison de problèmes de sécurité autour de Matéri. Sinon, toutes disent gagner 2 500<sup>3</sup> à 3 000 FCFA par jour, soit entre 3,8 et 4,6 euros.

Les jeunes toujours en formation expliquent qu'elles sont parfois payées en stage, selon la bonne volonté du patron. Sinon, elles ont au moins le transport et la nourriture. Pour Clémence, qui est une professionnelle aguerrie, les chantiers peuvent être payés jusqu'à 120 000 FCFA (183 euros), cela dépend du type de chantier (petits dépannages ou installations).

**Finalement, toutes les femmes en activité expliquent qu'elles ne voudraient pas changer de métier, car elles aiment être maçonnes, malgré les difficultés. Si les hommes réticents les laissent finalement travailler, ils changent rapidement d'avis, grâce à la qualité de leur travail. Elles sont même rappelées par des patrons satisfaits. « En général il faut prouver. Ils refusent puis ils changent d'avis».**



<sup>3</sup> Le salaire minimum (SMIG) au Bénin est de 64 223 FCFA, soit 98 euros.